

Savoir réaliser son évaluation du risque professionnel et rédiger son Document Unique (DU)

PROGRAMME

1. Pourquoi évaluer les risques professionnels ?

- Connaître le cadre réglementaire
- La loi du 31 décembre 1991 n° 91-1414
- Décret 2001-1016 du 5 novembre 2001
- Déterminer les enjeux économiques et sociaux
- Identifier les responsabilités du chef d'entreprise
- Recenser les acteurs incontournables en matière de sécurité et de santé

Travaux pratiques : recenser les acteurs incontournables de sa société et leurs responsabilités.

2. Mettre en œuvre une méthodologie

- Identifier les typologies de risques
- Préparer la démarche d'évaluation des risques professionnels
- Découpage de l'entreprise en unités et postes de travail
- Déterminer les risques, la gravité, la fréquence...
- Evaluer les conséquences à partir de la grille de cotation
- Hiérarchiser les risques

Travaux pratiques : identification et cotation des risques d'une entreprise type, restitution et consolidation du concept.

3. Constitution du Document Unique

- Structurer et rédiger le document obligatoire d'évaluation des risques professionnels
- Gérer le Document Unique en matière de diffusion
- Suivre les évolutions consécutives aux activités et structures de l'entreprise
- Enregistrer le suivi et les résultats des plans d'actions
- Optimiser la démarche
- Mettre en place les bonnes pratiques

Travaux pratiques : formalisation du DU de l'entreprise type, élaboration du plan d'action, restitution et consolidation

4. Du Document Unique au système de management de la santé, sécurité du travail

- Intégrer la gestion de la santé et la sécurité au travail dans toutes les fonctions de l'entreprise
- Harmoniser la politique santé/sécurité avec les autres politiques de l'entreprise
- Développer l'autonomie en matière de prévention
- Définir les étapes pour migrer du DU vers le système de management santé sécurité au travail



Durée

2 jours



Pré requis

Aucun



Public concerné

Tout salarié devant s'impliquer dans la réalisation ou dans la mise à jour du Document Unique

Objectifs pédagogiques

Être capable :

- ✚ D'identifier, d'évaluer et de hiérarchiser les risques de l'entreprise
- ✚ De formaliser, exploiter et mettre à jour le Document Unique et le plan d'action associé

Méthodes pédagogiques

- ✚ Apports théoriques
- ✚ Mise en pratique en sous-groupe

Mode d'évaluation

Evaluation théorique et pratique des acquis et remise au stagiaire d'une attestation justifiant l'acquisition des connaissances et remise d'une attestation de d'assiduité.

Une évaluation qualitative de la formation est demandée aux participants.

Accessibilité aux personnes handicapées :

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.